



TARIFS Année scolaire 2010-2011

FRAIS DE SCOLARITE

SECTEUR	SCOLARITE	Contribution annuelle	Acompte de la scolarité versé à la confirmation de l'inscription
Lycée Professionnel	4 ^{ème} spécifique, 3 ^{ème} MDP 6	530,00 €	110,00 €
	BEP Carrières Sanitaires et Sociales, CAP ATMFC	700,00 €	
	BAC Professionnels Comptabilité, Secrétariat, Vente	720,00 €	
	BAC Professionnel ELEEC	730,00 €	
Lycée Technique	Seconde Générale et Technologique Première et Terminale STG	710,00 €	110,00 €
	Première et Terminale ST2S		
	Première et Terminale STI	730,00 €	

Frais de dossier (non récupérables) : 50 €

Frais de dossier supplémentaires pour les internes : + 50 €, soit 100 €

FRAIS DE RESTAURATION ET INTERNAT

		Montant annuel	Acompte versé lors de la confirmation de l'inscription
Demi-pension	4 repas / semaine	795,60 € (1)	110,00 €
	5 repas / semaine	994,50 € (1)	
Internat	Hébergement et repas	3085,00 €	600,00 €

(1) Il vous sera décompté sur votre facture les périodes de stage. En cas d'absence pour maladie supérieure à huit jours civils, dûment constatée par certificat médical, une remise sur la restauration pourra être accordée à la demande des familles sur présentation d'un justificatif.

❖ Une réduction de la contribution est accordée aux familles qui ont plusieurs enfants dans l'établissement (sauf pour l'enseignement supérieur).

❖ Les externes achèteront leur repas (6,20 €) au secrétariat élèves.

❖ Les élèves demi-pensionnaires, exceptés ceux des classes de 4^{ème} SP et 3^{ème} Découverte Professionnelle, ont la possibilité d'être DEMI-PENSIONNAIRE LIBRE. L'élève mange au SELF et peut sortir de l'établissement uniquement après le repas ; il doit être de retour impérativement pour 13h30 (cours ou étude).

**LE CHOIX DU REGIME EST DETERMINE LORS DE LA CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION
ET EST VALABLE POUR TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE.**